

Communiqué de presse

05/04/2018

Faucheurs volontaires en Côte d'Or : rétablissons la vérité

- Dans un communiqué de presse diffusé ce matin, les faucheurs volontaires cherchent à justifier le saccage d'un essai de désherbage mené par un agriculteur en novembre 2016 en Côte d'Or et entendent dénoncer l'utilisation par les agriculteurs de colzas que vendrait BASF.

BASF France tient à rappeler les faits suivants :

- BASF n'est pas, à ce jour, une entreprise semencière. **Elle ne commercialise pas de colza, ni aucune autre semence.** Elle propose des solutions pour protéger les cultures comme par exemple des solutions phytopharmaceutiques ou de biocontrôle pour l'agriculture biologique et conventionnelle, des Outils d'Aide à la Décision pour les producteurs.
- Les variétés de semences utilisées pour cet essai sont classiques et ont été obtenues par une technique de sélection et de production utilisée en agriculture bio comme conventionnelle : la mutagenèse qui a été inventée par la recherche publique française il y a plus de 50 ans.
- La technologie colza Clearfield permet de développer des pratiques agronomiques innovantes comme la technique des colzas associés : des légumineuses sont semées en même temps que les colzas, empêchant ainsi, par effet de compétition, les mauvaises herbes de se développer. Cela permet de s'affranchir de l'utilisation d'un désherbant en préventif et de n'avoir recours qu'à un herbicide de post-levée si nécessaire. La rigueur de l'hiver détruit ensuite les légumineuses qui sont gélives. Le colza, lui, peut

continuer de grandir. Cette technique permettrait une économie de 75% des herbicides utilisés sur colza.

Les faucheurs volontaires entretiennent volontairement la confusion pour masquer le préjudice qu'ils font subir aux agriculteurs en détruisant de façon violente des champs et en s'introduisant dans des propriétés privées. Leur objectif est de promouvoir un projet politique. C'est un débat qui ne concerne pas BASF.

Le Groupe BASF

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Plus de 115 000 collaborateurs du Groupe contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs d'activité et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille d'activité est composé de cinq segments : des produits chimiques, des produits de performance, des solutions et des matériaux fonctionnels, des solutions pour l'agriculture ainsi que du pétrole et du gaz. En 2017, BASF a réalisé un chiffre d'affaires de 64,5 milliards d'euros. BASF est cotée aux bourses de Francfort (BAS), de Londres (BFA) et de Zürich (BAS). Pour plus d'informations : www.basf.com ou www.basf.fr

La division Protection des Cultures de BASF

Avec une population en croissance rapide, le monde dépend de plus en plus de notre capacité à développer une agriculture durable dans le respect de l'environnement. Pour rendre cela possible, la division Protection des Cultures de BASF travaille avec des agriculteurs, des professionnels de l'agriculture, des spécialistes de la protection des cultures et d'autres acteurs. Grâce à ces coopérations, BASF investit en R&D afin d'offrir un portefeuille de produits et services innovants et des équipes d'experts en laboratoire et sur le terrain, pour aider ses clients à réussir. La division fournit des solutions innovantes en matière de protection des cultures, d'horticulture, d'espaces verts et de lutte antiparasites pour la santé publique. Son portefeuille comprend une large gamme de fongicides, insecticides, herbicides et traitements de semences, mais également du biocontrôle (technologies biologiques de protection des plantes), ainsi que des services et des solutions pour la gestion de l'eau, des nutriments et du stress des plantes. En 2016, la division Protection des Cultures de BASF a réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.agriculture.basf.com ou sur les réseaux sociaux.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.